

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} mai 2017
--

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 1^{er} mai 2017 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Monsieur François Trépanier
 District No 2 - Madame Annie Rodrigue
 District No 3 - Madame Émilie Roberge
 District No 4 - Madame Claudia Vachon
 District No 5 - Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 - Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance suivante :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 3 avril 2017
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Autorisation signature - Convention gestion entre la municipalité et le Fonds de développement populaire d'East Broughton
 - 5.3 Signature des baux (Protekna et Cantine Marie-Lou)
 - 5.3.1 Protekna
 - 5.3.2 Cantine Marie-Lou
 - 5.4 Acceptation rapport financier 2016 - Régie Intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante
6. CORRESPONDANCE
 - 6.1 Suivi des demandes d'aide financière

7. LOISIRS ET CULTURE
 - 7.1 Entente avec la ville de Thetford (compensation inscriptions natation)
 - 7.2 Soumission pour l'amélioration du système multimédia
 - 7.3 Permis de réunion
 - 7.3.1 Terrain de balle Parc Oasis
 - 7.3.2 Feu de la St-Jean
 - 7.3.3 Show de bleue & Grande démolition
 - 7.4 Embauche coordonnateur TERRAIN DE JEUX
 - 7.5 Embauche coordonnateur SOCCER
 - 7.6 Embauche d'une personne ressource BMX
8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Vente Inter 1988 (SWAT)
 - 8.2 Appel d'offres : Réfection de la toiture de l'hôtel de ville
 - 8.3 Acceptation soumissions tonte de pelouses 2017, 2018 et 2019
 - 8.4 Autorisation signature contrat de service avec CIMCO
 - 8.5 Acceptation des soumissions forage-rues Pelletier Principale
9. URBANISME
 - 9.1 Acquisition logiciel gestion demande de permis et de certificats d'autorisation
 - 9.2 Autorisation formation inspecteur municipal Q2-R22
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. Prochaine séance
12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

17-05-6875

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 3 avril 2017

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 3 avril est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il faudrait amender le montant de 87\$ apparaissant au PV du 3 avril au point 5.4.4 on aurait dû lire 87.50 \$ au lieu de 87 \$.

Aucune autre omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par madame Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 3 avril après avoir apporté la modification suggérée.

17-05-6876

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS**M. François Baril** nous informe sur :

6 avril : comité développement social, préparation rencontre reconnaissance des bénévoles le 5 mai;
Rencontre OMH;
Rencontre Incroyables comestibles le 16 mai;
Rencontre Table de développement des communautés, voir si quelqu'un serait intéressé à la Table MRC.

Mme Annie Rodrigue nous fait un suivi :

Programme Mardis de la Culture : le 1^{er} mardi de la culture aura lieu le 13 juin;
Projet culturel : nouvelle activité pique-nique découvertes musicales;
Rencontre Patrimoine bâti aura lieu le 17 mai.

Mme Émilie Roberge nous apporte des informations sur :

Cam de jour, préparation en cours;
Il reste des places pour certaines activités;
C.C.U. : aucune rencontre.

Mme Claudia Vachon nous fait un suivi :

Maison des jeunes : plusieurs rencontres ont eu lieu : aménagement va bon train, il y a eu une hausse notable de fréquentation.
AGA de la maison des jeunes : le 13 juin
Espace-Familles, les activités se poursuivent.

M. Claude Duchesne nous informe sur :

Incendie : 3 sorties;
Intervention dégât d'eau sur 9^e Rue Est;
Les réparations des nids de poule ne sont pas encore terminées;
Le balayage des rues se poursuit jusqu'à la fin juin;
Réparation de l'équipement d'hiver est fait à 75%;
Travaux Rang 7 : finition aura lieu prochainement;
Ressources humaines : dépôt de 5 griefs le 1^{er} mai. À suivre.

M. François Trépanier nous fait un suivi :

Régie intermunicipale de Thetford : déficit de 75 000 \$;
Contrat de vidanges pour la Régie interm. se finira en 2018 : un partenariat avec Gesterra est en voie de réalisation.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 avril 2017, a été préparée;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 363 760.91\$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois d'avril 2017 au montant de 319 046.54 \$ et 44 714.37 \$ pour les prélèvements salaires.

17-05-6877

ADOPTÉ

5.2 Autorisation signatures - Convention gestion entre la municipalité et le Fonds de développement populaire d'East Broughton

Il est proposé par madame Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et la Directrice générale adjointe à signer la convention de gestion proposée par Me Brigitte Delisle, notaire relativement à la gestion du Centre de valorisation technique par le Fonds de Développement Populaire d'East Broughton.

17-05-6878

ADOPTÉ

5.3 Signature des baux (Protekna et Cantine Marie-Lou)

5.3.1 Protekna

Il est proposé par monsieur François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Kaven Mathieu, maire et Manon Vachon, directrice générale adjointe, à signer le bail avec Protekna concernant la location d'une portion de terrain situé au 4278, route 112, East Broughton.

Puisque le terrain est une propriété des 2 municipalités, les représentants de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus devront également signer le bail.

17-05-6879

ADOPTÉ

5.3.2 Cantine Marie-Lou

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Kaven Mathieu, maire et Manon

Vachon, directrice générale adjointe, à signer le bail avec Cantine Marie-Lou concernant la location d'une portion de terrain situé au 4278, route 112, East Broughton.

Puisque le terrain est une propriété des 2 municipalités, les représentants de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus devront également signer le bail.

17-05-6880

ADOPTÉ

5.4 Acceptation rapport financier 2016 - Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante

Il est proposé par madame Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport financier 2016 de la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante.

17-05-6881

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

- Réception d'une résolution du conseil municipal de la municipalité de St-Séverin portant sur l'amendement du code municipal afin de permettre la participation aux élus par des moyens électroniques lors de séances extraordinaires du conseil municipal.

Il est proposé par monsieur Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la municipalité de St-Séverin dans sa démarche afin de permettre la participation aux élus lors des séances extraordinaires par des moyens électroniques.

17-05-6882

ADOPTÉ

- Les élus intéressés sont autorisés à participer au souper des municipalités qui aura lieu le 2 juin à Ste-Praxède. Les dépenses inhérentes seront remboursées.
- Invitation au souper-conférence du Syndicat de l'UPA des Appalaches qui se tiendra le jeudi 4 mai 2017.
- La municipalité de Ste-Clotilde-de-Beauce invite le maire au tournoi du golf du maire qui aura lieu le 27 mai prochain.
- Transport adapté nous fait parvenir le procès-verbal de la dernière assemblée générale et ses états financiers 2016.
- Une mise en demeure pour des refoulements d'égouts au 215, 6e Rue Ouest fut transmise à l'assureur.

- Le MAMOT confirme la réception de la liste des membres au conseil ayant déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.
- Le MDDELIC confirme une subvention de 16 479.83 \$ pour la gestion des matières résiduelles.
- Invitation de la municipalité d'Adstock à la journée portes ouvertes à la caserne le 13 mai prochain.
- Le MAMOT refuse d'augmenter la péréquation à verser en 2017.

6.1 Suivi des demandes d'aide financière :

Suivi aux demandes d'aide financière qui avaient été mises en suspens au cours des derniers mois.

Considérant la demande de soutien financier du **Groupe d'entraide Cancer et Vie** pour la tenue de la 7^e édition de leur souper bénéfice, il est proposé par monsieur François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'aide financière demandée au montant de 100 \$.

17-05-6883

ADOPTÉ

Considérant la demande de don annuelle 2017 de **Moisson Beauce**, il est proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir un don au montant de 100 \$.

17-05-6884

ADOPTÉ

Madame Annie Rodrigue quitte à réunion à 20 h.

Considérant la demande de contribution financière de la part du Festival des Générations au montant de 5 000 \$;

Considérant les démarches entre les deux parties afin d'établir un partenariat;

Considérant que la municipalité va poursuivre ses prêts d'équipements pour le Festival comme par les années passées;

Considérant que la municipalité maintient la visibilité du Festival sur la bande de la patinoire du Centre des loisirs Desjardins, et ce, sans frais contrairement aux autres partenaires;

En conséquence, il est proposé par madame Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser cette demande.

17-05-6885

ADOPTÉ

Madame Annie Rodrigue réintègre la réunion à 20 h 02.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Entente avec la ville de Thetford (compensation inscriptions natation)

Après analyse du dossier;

CONSIDÉRANT que des demandes parviendraient également pour d'autres sports;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'East Broughton offre une belle panoplie de services de loisirs;

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de remboursement de la surcharge, partielle ou totale, des citoyens s'inscrivant à des cours de natation offerts à la ville de Thetford.

Une réponse sera expédiée aux signataires de la demande à cet effet.

17-05-6886

ADOPTÉ

7.2 Soumission pour l'amélioration du système multimédia

Après analyse de la soumission, il est proposé par madame Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser l'offre de Sonospec au montant de 3 715 \$. Le coût est considéré trop élevé et il sera demandé au directeur des loisirs et de la culture de contacter monsieur Alain Leclerc afin qu'il vienne faire une évaluation. À suivre.

17-05-6887

ADOPTÉ

7.3 Permis de réunion

7.3.1- Terrain de balle Parc Oasis

Il est proposé par monsieur Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le directeur des loisirs et de la culture, monsieur Marc-André Cloutier à faire une demande de permis de réunion pour toutes les activités ayant lieu au parc Oasis.

Le coût du permis est de 440 \$. Le Conseil municipal autorise également la consommation d'alcool sur le terrain extérieur du Parc Oasis lors des activités inscrites sur la demande de permis de réunion.

17-05-6888

ADOPTÉ

7.3.2- Feu de la St-Jean

Il est proposé par monsieur François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le directeur des loisirs et de la culture, monsieur Marc-André Cloutier à faire une demande de permis de réunion pour la tenue du feu de la St-Jean qui aura lieu sur le terrain

17-05-6889 voisin du Centre Desjardins. **ADOPTÉ**

7.3.3- Show de bleue et Grande Démolition

Il est proposé par madame Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le directeur des loisirs et de la culture, monsieur Marc-André Cloutier à faire une demande de permis de réunion pour la tenue du « show » de bleue et pour la Grande Démolition qui auront lieu sur le terrain voisin du Centre Desjardins.

17-05-6890 **ADOPTÉ**

7.4 Embauche coordonnateur - TERRAIN DE JEUX

ATTENDU que M. Gabriel Breton a été coordonnateur du terrain de jeux en 2016 et qu'il a répondu aux exigences;

Il est proposé par madame Annie Rodrigue et résolu unanimement :

Que monsieur Gabriel Breton soit embauché à titre de coordonnateur au terrain de jeux (Camp de jour);

Monsieur Breton est embauché pour un terme de 10 semaines de 35 heures/semaine pour la période estivale, et ce, au taux horaire de 13.75\$/heure.

17-05-6891 **ADOPTÉ**

7.5 Embauche coordonnateur - SOCCER

ATTENDU que M. Samuel Cliche a été coordonnateur au soccer en 2016 et qu'il a répondu aux exigences;

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Samuel Cliche à titre de coordonnateur au soccer;

Monsieur Cliche est embauché pour un terme de 10 semaines, selon le nombre d'heures requises pour effectuer le travail et ce, pour la période estivale 2017, au taux horaire de 12,40 \$/heure. Le coordonnateur devra être inscrit au Centre d'Emploi.

17-05-6892 **ADOPTÉ**

7.6 Embauche de la personne-ressource BMX

Il est proposé par madame Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de monsieur Martin Plante pour donner les cours de « BMX » pour la période estivale 2017 et ce, pour un tarif de 400 \$ pour l'été.

17-05-6893 **ADOPTÉ**

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Vente Inter 1988 (SWAT) - Justin Turcotte

Il est proposé par monsieur Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la vente du camion Inter 1988 (SWAT) à monsieur Justin Turcotte pour la somme de 1 750 \$ plus taxes.

17-05-6894

ADOPTÉ

8.2 Appel d'offres : Réfection de la toiture de l'hôtel de ville

Il est proposé par monsieur François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur des travaux publics à faire une demande de soumissions pour la réfection de la toiture de l'hôtel de ville.

17-05-6895

ADOPTÉ

8.3 Acceptation des soumissions de tonte de pelouses 2017, 2018 et 2019

Des renseignements sont à prendre pour éclaircir le dossier. À suivre.

8.4 Autorisation signature contrat de service avec CIMCO

Il est proposé par monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur des travaux publics à signer le contrat de service avec la compagnie CIMCO avec une clause d'annulation si nous changeons de système de réfrigération.

17-05-6896

ADOPTÉ

8.5 Soumissions forage Rues Pelletier-Principale

Considérant que 5 soumissions ont été reçues des forages à effectuer sur les rues Pelletier-Principale afin de déterminer la profondeur du roc;

Considérant que ces soumissions vont comme suit :

Protekna :	2 850 \$
Le groupe S.M. international inc. :	7 800 \$
Laboratoire d'Expertises de Québec Itée :	7 890 \$
Englobe :	8 200 \$
GHD :	9 100 \$

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Protekna au montant de 2 850 \$ plus taxes.

17-05-6897

ADOPTÉ

9. URBANISME

9.1 Acquisition logiciel gestion demande de permis et de certificats d'autorisation

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'acquisition du logiciel de gestion de demande de permis et de certificats d'autorisation auprès de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) au coût de 1 848.23 \$ taxes incluses. Ce coût inclut une formation téléphonique, un suivi ainsi que le soutien technique pour l'année 2017.

17-05-6898

ADOPTÉ

9.2 Autorisation formation inspecteur municipal

CONSIDÉRANT que La MRC des Appalaches organisera une formation en lien avec le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et sur les nouvelles dispositions réglementaires du Q2r 22 qui sont entrées en vigueur à compter du 26 avril prochain.

CONSIDÉRANT que le coût de cette formation était de 289\$ plus taxes avec la COMBEQ;

CONSIDÉRANT que le prix de cette formation serait d'environ 150 \$ par participant (le tout sera ajusté selon le nombre de participants).

CONSIDÉRANT que ce coût est divisé en 3 municipalités;

EN conséquence, il est proposé par madame Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspecteur municipal à suivre ladite formation. Toutes les dépenses inhérentes lui seront remboursées.

17-05-6899

ADOPTÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

- Baux de location à signer;
- Embauche des coordonnateurs pour l'été 2017;
- Vidange des fosses septiques;
- Travaux pour corriger problématiques d'eau au stationnement du HLM;
- Budget 2017 et dépenses 2016 : stationnement du Centre Desjardins, Fonds de développement, dépenses des élus, service de la dette. Le maire répond également aux questions du dernier mois à ce sujet.
- Processus de taxation;
- Frais pour les travaux de l'évaluateur;
- Frais chargé par le procureur;
- Système de son du Centre Desjardins;

- Rapport fin 2016;
- Facture expédiée à Sacré-Cœur-de-Jésus;
- Construction du CVT.

11. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 5 juin 2017 à 19 h 30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21 h 15.

17-05-6900

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, Dir. trés. Adjointe